

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 27 juillet 2021

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille vingt et un-----

et le 27 juillet -----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

21/07/2021

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage

21/07/2021

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane,
DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT
Sébastien, M. CHARLES Eric, Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE Eric,
M. LABEYRIE Nicolas, Mme PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, Mme
CARRERE Amandine.

Excusés : M. LANSMANT Sébastien (Procuration à M. Gérard BEZERRA) Mme
BOUZIGON Muriel.

Absent : M. CASTAY jean-Marc.

Secrétaire de séance : Mme Amandine CARRERE.

Objet de la Délibération

Mission étude de faisabilité architecturale Centre Municipal de Santé

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal la nécessité de missionner un architecte pour une
étude de faisabilité pour l'aménagement du Centre de santé. Cette mission consiste à réaliser un
projet définitif de l'état des lieux et des travaux projetés, une étude économique et une note
descriptive relative aux règlements applicables.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition du cabinet d'architecture d'Eauze
BAP pour un montant de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Retient la proposition du cabinet d'architecture BAP pour un montant de 3 000 € HT soit 3 600 €
TTC.

Fait à MONTREAL le 27 juillet 2021

Le Maire,